

POLITIQUE DE BOURSE INSTITUT PAUL BOCUSE

Etudiants de 1^{ère} année Bachelor

Grâce au soutien de la Fondation G&G Pélisson pour l'Institut Paul Bocuse, l'ensemble des étudiants de l'Institut peut avoir accès à une bourse d'étude sous un certain nombre de conditions.

POLITIQUE DE BOURSE

La volonté de l'Institut Paul Bocuse est de pouvoir rendre sa formation accessible à un plus grand nombre d'étudiants. La mise en place d'une politique de bourse est initiée sous l'égide de la Fondation G&G Pélisson.

Le programme de bourses est réservé aux étudiants inscrits en 1^{ère} année de Bachelor. Les étudiants ayant bénéficié d'une bourse en première année, peuvent renouveler leur demande sous certaines conditions.

Deux natures de bourse sont définies :

1 - **BOURSE D'EXCELLENCE**

Ces bourses sont destinées aux étudiants méritants de moins de 28 ans pouvant faire valoir l'excellence de leurs résultats académiques avant l'entrée à l'Institut Paul Bocuse.

2 bourses par an et par cursus sont accordées, soit 6 bourses au total.

Critères de sélection des dossiers :

Mention TRES BIEN au baccalauréat et/ou moyenne de 16/20 durant l'année de terminale ou BTS ou diplôme équivalent (notation étrangère comprise).

Aide octroyée :

Un pourcentage défini par le comité des bourses pouvant aller jusqu'à 50 % des frais de scolarité. Les autres frais restent à la charge de l'étudiant.

Durée de validité :

Octroi annuel.

La bourse peut être reconductible l'année suivante suite à un nouveau dépôt de dossier, selon les critères suivants :

- Obtention d'une moyenne de 15/20 et ou faire partie des 3 premiers de la classe.
- Certificat d'assiduité (soit 0h d'absence non justifiée par bloc d'enseignement).

2- BOURSE SELON LES CRITERES SOCIAUX

Ces bourses sont destinées aux étudiants de moins de 28 ans, aux ressources familiales limitées. Elles sont définies selon les barèmes du CROUS.

15 bourses maximum sur critères sociaux sont octroyées, soit 5 bourses par cursus.

Aide octroyée :

Un pourcentage défini par la Commission des Bourses correspondant aux bourses Crous et pouvant aller jusqu'à 100 % des frais de scolarité. Les autres frais restent à la charge de l'étudiant.

Durée de validité :

Octroi annuel

La bourse peut être reconductible l'année suivante suite à un nouveau dépôt de dossier selon les critères suivants :

- Obtention d'une moyenne de 15/20 et ou faire partie des 3 premiers de la classe.
- Certificat d'assiduité (soit 0h d'absence non justifiée par bloc d'enseignement).

COMITE D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Le comité d'attribution des bourses est composé :

- du délégué général de la Fondation G&G Pélisson pour l'Institut Paul Bocuse
- du directeur général du groupe d'enseignement Institut Paul Bocuse
- du directeur académique, cursus grad

PROCEDURES

Afin de pouvoir postuler pour l'obtention d'une bourse, il est préalablement nécessaire qu'une demande d'admission à l'Institut Paul Bocuse soit faite. Dès que l'admission sera validée par la Commission d'admission de l'Institut Paul Bocuse, la Commission d'attribution des bourses étudiera le dossier et décidera si la demande est acceptée ou rejetée en fonction des informations fournies.

1- Les dates de dépôt des dossiers de demande de bourses :

Le dossier doit être déposé dûment complété au moment de l'inscription du candidat :

- au plus tard le 31 mars pour la rentrée de septembre
- au plus tard le 31 octobre pour la rentrée de début d'année

Etant donné que l'Institut Paul Bocuse reçoit plus de demandes de bourse qu'il ne peut en accorder, il est très important de fournir tous les documents demandés.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés par la Commission.

2- Les dates de réunion du Comité des bourses :

Le Comité se réunit 3 fois par an pour validation des octrois : au plus tard le 15 avril, le 10 juillet et le 15 novembre.

ENGAGEMENTS DES ETUDIANTS BOURSIERS

Les étudiants boursiers s'engagent à participer à un certain nombre de manifestations et opérations de rayonnement et de promotion de l'école et de sa Fondation.

Les étudiants boursiers s'engagent à faire preuve d'un comportement exemplaire au niveau académique, professionnel et personnel. Une attitude ou un comportement inapproprié, dans et hors du Campus, peut entraîner la suspension immédiate de la bourse.

La Commission des Bourses se réserve le droit de demander un remboursement partiel ou total de la bourse, en cas de comportements non exemplaires entraînant des sanctions disciplinaires.

Année 2018 – 2019

- Rentrée de septembre
- Rentrée de début d'année



DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE D'EXCELLENCE

Étudiants de 1^{ère} année Bachelor

Programme :

- Culinary Management Foodservice Management Hospitality Management

Renseignements concernant le demandeur :

Nom : Prénom

Etat civil : Homme Femme

Date de naissance :

Ville : Pays :

Nationalité(s) :

Adresse permanente du candidat :

.....

Code postal : Ville :

Pays : Téléphone fixe :

Téléphone portable : Identifiant skype :

Email :

Adresse actuelle de correspondance (si différente de l'adresse permanente) :

.....

.....

Dossier complet à envoyer par courrier
avant le 31 mars pour la rentrée de septembre
avant le 31 octobre pour la rentrée de début d'année

Institut Paul Bocuse – Fondation G&G Pélisson
A l'attention de Corinne BERTY
Château du Vivier - BP 25 - 69131 ECULLY Cedex - France

Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier – photocopies uniquement

(les documents fournis seront conservés par la Commission pendant la durée des études de l'étudiant)

- Lettre de motivation manuscrite (maximum 2 pages), datée et signée par l'étudiant dans laquelle vous exposerez vos motivations pour demander une bourse d'excellence
- Lettre de recommandation qui appuiera votre demande
- Pièce d'identité recto-verso
- Copie du livret de famille des parents ou tuteurs légaux
- Photocopie des diplômes déjà obtenus
- Bulletins de notes :
 - o Pour les élèves en terminales : bulletins des 2 premiers trimestres de la classe de terminale*
 - o Pour les autres : bulletins des 2 dernières années
- Justificatif de bourse obtenue (hors Fondation G&G Pélisson)
- Toutes les pièces justificatives que vous jugerez utiles

Tous les documents établis en langue étrangère devront être traduits en langue française ou anglaise.

*à réception des résultats du baccalauréat, transmettre sous 3 jours le relevé de notes par courriel : corinne.berty@fondationpelisson.com



Tout dossier incomplet ou comportant des déclarations inexactes ou non accompagné des pièces justificatives demandées ne sera pas examiné.

Si vous ne pouvez pas fournir un (ou plusieurs) des documents demandés, veuillez contacter Corinne Berty par courriel : corinne.berty@fondationpelisson.com

Merci de bien vouloir parapher l'ensemble des pages et de faire précéder la signature de la mention manuscrite suivante :

«Je certifie l'exactitude des informations fournies et mentionnées et sollicite l'examen de mon dossier de demande de bourse.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'attribution des bourses d'étude et les accepte ».

NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT	DATE	SIGNATURE

NOM ET PRÉNOM DU PERE	DATE	SIGNATURE

NOM ET PRÉNOM DE LA MERE	DATE	SIGNATURE

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'examen de votre demande de bourse. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la Fondation G&G Pélisson et à l'Institut Paul Bocuse. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'Institut Paul Bocuse.

Le dossier des candidatures non retenues fera l'objet d'une destruction.

Année 2018 – 2019

- Rentrée de septembre
- Rentrée de début d'année

Photo
récente

DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

Étudiants de 1^{ère} année Bachelor

Programme :

- Culinary Management Foodservice Management Hospitality Management

Renseignements concernant le demandeur :

Nom : Prénom

Etat civil : Homme Femme

Date de naissance :

Ville : Pays :

Nationalité(s) :

Adresse permanente du candidat :

.....

Code postal : Ville :

Pays : Téléphone fixe :

Téléphone portable : Identifiant skype :

Email :

Adresse actuelle de correspondance (si différente de l'adresse permanente) :

.....

.....

Paraphe

Etes-vous : Célibataire Marié/Pacsé En concubinage Chargé(e) de famille

Etes-vous financièrement indépendant : oui non

Etes-vous fiscalement indépendant : oui non

Si non, à qui êtes-vous rattaché fiscalement ? Mes parents Mon père Ma mère

Renseignements concernant la situation familiale de vos parents :

Vos parents sont : Mariés/vie maritale Divorcés/séparés Veuf/veuve

Tuteur légal Père Mère Autre

Votre père/tuteur :

Nom et prénom :

En activité En recherche d'emploi Retraité Au foyer Autre (à préciser)

Si en activité, préciser la profession

Téléphone : E-mail :

Adresse (si différente de l'adresse du candidat)

.....

Code postal : Ville : Pays :

Votre mère/tutrice :

Nom et prénom :

En activité En recherche d'emploi Retraité Au foyer Autre (à préciser)

Si en activité, préciser la profession

Téléphone : E-mail :

Adresse (si différente de celle du candidat) :

.....

Code postal : Ville : Pays :

Père :

Nombre d'enfants à charge :

Nom et prénom	Age	Niveau d'études	Etablissement scolaire ou universitaire rentrée 2017/2018

Mère :

Nombre d'enfants à charge :

Nom et prénom	Age	Niveau d'études	Etablissement scolaire ou universitaire rentrée 2017/2018

Observations éventuelles sur votre situation familiale ou celle de vos parents :

.....

.....

.....

Paraphe